



Il y a une vie après la mort.

D O N D ' O R G A N E S , D O N D E V I E

Pour sauver notre vie, ou celle de nos enfants chacun de nous peut avoir un jour besoin d'une greffe d'organe. Cet espoir n'est permis que parce qu'il y a des femmes et des hommes qui sont prêts à faire un don d'organes après leur décès.

Réfléchissez-y, et adoptez le Passeport de Vie.



www.dondorganes.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé